



**Mot d'ouverture pour la comparution de Michel Roy devant le  
Comité permanent du Patrimoine canadien, 31 janvier 2008**

Monsieur le Président, mesdames et messieurs membres du Comité, je vous remercie de me donner cette occasion de me présenter et de discuter avec vous des affaires de Téléfilm Canada.

Puisque le but général de cette comparution est d'examiner mes capacités et aptitudes à exercer les fonctions de président du conseil de Téléfilm Canada, vous ne m'en voudrez pas d'exposer brièvement mon cheminement professionnel.

Gestionnaire au gouvernement du Québec à partir de 1970, j'ai occupé, tour à tour, les postes de directeur de l'information et de la publicité à la Régie de l'assurance maladie du Québec, de directeur du marketing touristique, de sous-ministre adjoint et de directeur général du Tourisme, de vice-président à la Société de l'assurance automobile du Québec, de sous-ministre du Tourisme, de sous-ministre des Communications et de délégué du Québec à Chicago. J'ai aussi, pendant cette période, dispensé un enseignement et des services de consultation en gestion des affaires publiques au sein de l'École nationale d'administration publique de l'Université du Québec. L'essentiel de cette carrière de près de trente ans s'est donc déroulé au sein de l'appareil public, à la direction de ministères ou d'entreprises d'état dont certains m'ont confié la gestion de ressources humaines et financières considérables.

Ce cheminement m'a également amené à siéger sur divers conseils d'administration, comme ceux de la Société de développement industriel du Québec et de la Régie des installations olympiques, et de représenter le Québec au sein de diverses instances canadiennes et nord-américaines comme la Conférence canadienne des représentants officiels du tourisme ou l'American Association of Motor Vehicle Administrators. J'ai même eu l'honneur de représenter le Canada au sein d'un comité d'experts scientifiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques à Paris.

Après ma retraite de la fonction publique, en 1996, j'ai été consultant en gestion dans le secteur privé, où j'ai notamment assumé, pendant une période de deux ans, la présidence du conseil d'administration de International Hospitality of America, une entreprise impliquée dans le domaine des bateaux de croisière à Miami. De retour au Québec, J'ai produit, à titre d'auteur compositeur et musicien, deux

albums de jazz distribués respectivement par Les distributions Select en 2001 et Warner Music Canada en 2003. Je me suis ensuite tourné vers l'écriture pour publier, en novembre 2007, la biographie du gardien de but Patrick Roy, intitulée *Le Guerrier*.

Enfin, il est d'intérêt d'ajouter, je pense, que j'ai été initié à un très jeune âge au monde du cinéma. Mon père, qui était journaliste et écrivain, a commencé à produire des films, à Québec, au début des années cinquante. Dès l'âge de neuf ans, il m'arrivait de jouer un rôle de figurant dans certains de ces films, me familiarisant ainsi avec l'ambiance d'un plateau de tournage. Vers 1955, mon père fonda, à Montréal, sa maison de productions cinématographiques : Serge Roy Productions. Étudiant, je passais alors mes étés à travailler comme assistant caméraman. Puis, à vingt ans, j'appris le métier de monteur de films et, à ce titre, montai plus d'une soixantaine d'émissions pour la Société Radio-Canada, entre 1962 et 1964. Après toutes ces expériences de travail, je me plais à dire que j'ai une tête d'administrateur mais un cœur d'artiste, une combinaison plutôt appropriée pour présider une société vouée au soutien d'entreprises culturelles.

Ma nomination remonte au 12 octobre dernier mais, en raison d'engagements préalablement pris de longue date, ce n'est qu'au début du présent mois que j'ai pu véritablement m'impliquer, autant que je le souhaitais, dans les affaires de Téléfilm Canada. Cela ne m'a cependant pas empêché, en novembre et décembre, de prendre connaissance de plusieurs documents qui m'ont permis d'amorcer mon apprentissage des affaires de Téléfilm Canada (lois et règlements, rapports annuels, plan d'entreprise, informations sur les fonds gérés par la Société, procès-verbaux de réunions antérieures, rapports financiers, etc.), de rencontrer à quelques reprises les membres de la haute direction qui m'ont entretenu des principaux enjeux auxquels Téléfilm Canada est présentement confrontée, de participer à Montréal à une réunion de la direction des Opérations, faisant par le fait même connaissance avec les directeurs des quatre bureaux régionaux de Téléfilm Canada qui ont discuté des particularités de leur marché. J'ai même amorcé, toujours pendant cette période, des rencontres individuelles avec des producteurs, réalisateurs et scénaristes afin de connaître leur perception de Téléfilm Canada, à titre de clients de l'organisme.

Ce n'est pas sans appréhensions que j'ai accepté le mandat que le gouvernement m'a confié. À distance, j'avais eu vent, par l'entremise des médias, de certaines critiques plutôt sévères dont Téléfilm Canada avait été l'objet par le passé. Mais je vous avouerai que les démarches d'informations que j'ai entreprises au cours des deux derniers mois de l'année 2007 m'ont totalement rassuré. Téléfilm Canada est une entreprise bien dirigée, gérée par des gens compétents, intègres, dévoués, et qui affichent une passion communicative à l'égard des défis qu'ils relèvent sur une base quotidienne.

Ce qui m'a surtout impressionné, c'est cette façon avec laquelle Téléfilm Canada a évolué, au cours des quelques dernières années, dans un univers où la seule constance est le changement, en partenariat avec l'industrie et à l'écoute assidue des besoins exprimés par celle-ci. J'ai été agréablement surpris par la capacité de cette Société de s'adapter à mesure que change son environnement de travail et en fonction du contexte dans lequel elle évolue. Car il ne faut pas se le cacher, nous sommes sous l'emprise d'une révolution technologique sans précédent qui, quotidiennement presque, nous présente une nouvelle façon de rejoindre un auditoire et vient transformer peu à peu l'essence même de l'industrie audiovisuelle, de la production à la diffusion des œuvres, en passant par ce contrôle croissant que les auditoires veulent maintenant exercer sur les produits qu'ils consomment. Bien sûr, ces nouvelles technologies stimulent l'intelligence vive que l'on retrouve dans le milieu de la production de biens culturels et lui donnent la possibilité de se démarquer de la concurrence, à l'échelle nationale et internationale. Mais en même temps, ces découvertes technologiques qui se décuplent à la minute près multiplient les défis que doivent désormais relever ceux qui veulent soutenir les entreprises du secteur de l'audiovisuel. Même la mondialisation des marchés impose son lot de nouveaux défis : les œuvres de qualité ont un rayonnement de plus en plus grand et rapportent des gains de plus en plus substantiels mais, en contrepartie, elles engendrent des risques financiers beaucoup plus considérables qui forcent à innover tout autant dans les méthodes de financement.

Téléfilm Canada est née des besoins du cinéma, il y a quarante ans. On y a ajouté la télévision puis, plus récemment, ce qu'à défaut de mieux on appelle les nouveaux médias. Quand on dit Téléfilm Canada il faut maintenant penser Audiovisuel Canada.

Sous ma gouverne, Téléfilm Canada va continuer d'être à l'écoute de sa clientèle, d'entretenir des relations constructives avec les groupes de clients qu'elle dessert, pour demeurer à l'affût de la dynamique changeante de cet environnement technologique en constante mutation. J'encouragerai Téléfilm à maintenir son dialogue fructueux avec ses clients et les divers intervenants du milieu.

J'ai réuni le conseil d'administration de la Société pour la première fois le 14 du mois courant. Deux sièges sont actuellement vacants au sein du conseil mais la ministre du Patrimoine canadien m'a donné l'assurance que ceux-ci seraient comblés dans de brefs délais. C'est avec impatience que j'attends ces nominations afin que le conseil assume pleinement son mandat qui, de façon générale, consiste à surveiller la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la Société.

Lors de ma première assemblée, j'ai signifié d'entrée de jeu aux membres que je ne voulais pas d'un conseil d'administration honorifique, mais que je souhaitais qu'il s'implique à fond dans les affaires de la Société. On a fait appel à nos services pour mettre à contribution notre expérience et notre expertise. Nous sommes là pour servir Téléfilm Canada et c'est dans cet état d'esprit que nous aborderons notre tâche. J'ai insisté sur deux points en particulier sur lesquels je voudrais que le conseil soit vigilant. D'abord, s'assurer que Téléfilm respecte en tout temps le cadre de sa mission, de sa raison d'être. Ensuite, que les mécanismes opérationnels de Téléfilm mènent à des décisions empreintes d'intégrité et de probité. Cette surveillance se fera évidemment en étroite collaboration avec la haute direction avec laquelle on évaluera également de nouvelles façons de faire pour maximiser les ressources forcément limitées dont le domaine de l'audiovisuel dispose pour s'épanouir et se développer.

Mais à chaque étape, il nous faudra répondre aux questions suivantes : Est-ce que cela cadre avec notre mandat? Exerçons-nous nos activités en toute transparence et équité? Sommes-nous en mesure de nous adapter suffisamment rapidement aux besoins changeants d'une industrie happée par les progrès de la technologie? Pouvons-nous quantifier et mesurer les résultats réels de nos stratégies? En tirons-nous une efficacité et une efficience optimales?

Téléfilm Canada joue un rôle unique, le seul de ce genre parmi les organismes culturels, soit de soutenir le développement et la promotion d'une industrie de l'audiovisuel et de talents canadiens qui, par leurs produits, tentent de séduire les auditoires d'ici et d'ailleurs sur toutes les plateformes de diffusion qui s'offrent à eux. Évoluant dans un environnement très compétitif, on doit, dans toute la mesure du possible, faire en sorte que les fonds publics canadiens mis à contribution puissent en attirer d'autres du secteur privé ou de sources diverses, produisant ainsi un effet multiplicateur.

Je suis honoré d'être associé à une entreprise d'une telle envergure et c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de passion que j'y investirai temps, énergie et connaissances. Téléfilm Canada entame déjà sa 5<sup>e</sup> décennie, et c'est vers l'avenir qu'elle doit porter son attention. Le cinéma, la télévision et tous ces nouveaux moyens de rejoindre un auditoire de plus en plus exigeant, par un contenu traditionnel, numérique, interactif ou autre, continueront à prendre une place de plus en plus grande dans la vie des citoyens au cours des prochaines années. L'industrie canadienne de l'audiovisuel doit y faire sa place. Le présent contexte est certes très différent de celui qui a présidé à la naissance de la Société en 1967. Il en est de même des défis à relever et je suis très fier d'y être associé.

C'est avec plaisir que je tenterai maintenant de répondre à vos questions.